L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI 25 NOVEMBRE 1884.

Spectacles, Bals, &c

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL

Une Semaine Seulement.
Commençant Dimanche, 23 Nov.
MATINÉES, MARDI ET SAMEDI.
Le plus grand et réel mélodrame
THE ROMANY RYE.

Comprenant la plus grande troupe dramatique, Deux wagons de décors. Les vrais originaux suivants: Craigencot by Moonlight. Little Queer Street, London. The Wreck of the Sar-toga. Hampton Race Course. Gypsey Encampment. London by Sunrise Un drame peignant l'Amour, la Haine, la Jalousie, la Peur, le Remords et la Revanche.

Dimanche, 30 Nov.—La troupe d'Opéra anglais de Chas E. Ford, avec Zelda Seguin et autres artistes distingués. 22 nov—tf

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE FARANTA,

Au coin des rues Bourbon et Orléans.

Quatrième et dernière semaine de l'engagement —DE—

MISS. ZOE GAYTON,

Et de son coursier arabe, GYPSEY, si merveilleusement dressé, dans le grand drame militaire en trois actes,

"The French Spy"

Représenté dans toute sa splendeur artistique, avec costumes authentiques, décors, etc., suivi de

Grandes Manœuvres Militaires.

LE TOUT POUR 10 SOUS.

25nov—

ENTRÉE GRATUITE.

—LA—

Grande Exhibition Orientale

Le public y sera admis tous les jours de 8 heures a. m. à 10 heures p. m.

—ELLE A LIEU AU—

No 161 RUE DU CANAL.

Dans le magasin occupé récemment par Schwartz & Son, et comprend

UNE MERVEILLEUSE COLLECTION DE

CURIOSITÉS DE L'ORIENT,

Telles que: Nouveautés en bois d'olivier et de violette venant de la Terre Sainte. Sculptures arabes. Bijouterie turque, Articles en filigrane d'un dessin magnifique et d'un admirable fini.

Nous vendrons ce stock à 25 et 50 pour cent meilleur marché que l'année dernière, toutes les marchandises devant être écoulées d'ici au 1er janvier. Nous mentionnerons quelques-uns des articles dont les prix ont été réduits:

Essence de rose, 75 cts., ancien prix......$1 00
Casquettes pour enfants, 75 cts., ancien prix........................1 25
Casquettes pour homme, $1, ancien prix..1 50
Colliers et bracelets en musc, 15 cts., ancien prix............................25
Porte-plumes, 10 cts., ancien prix........25

Tous les autres objets réduits dans la même proportion.

Nous offrons aussi au public 10 000 vues stéréoscopiques nouvelles qui seront distribuées gratuitement aux acheteurs. Nous invitons tout le monde à venir voir notre Exposition qui sera ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche.

ALI & KAURT, Propriétaires.

ENTRÉE GRATUITE.

8nov—1m.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande .... 16 avi 1

BODLEY BROTHERS.

Quartier-général de Voitures.

70, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, de pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. V., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes. 12mai—1an

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, et d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 9 rue South Rampart.

mars—64—1a

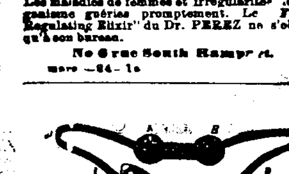

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'Abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

2Savril—841 as

ATHENÉE LOUISIANAIS.

Concours littéraire de 1884.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto* et *les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

POESIE FRANÇAISE ET ANGLAISE AUX ETATS UNIS ET AU CANADA.

Pour les hommes:

INFLUENCE D'UN GRAND CARACTERE, EN BIEN OU EN MAL, SUR LA DESTINEE DES DIFFERENTS PEUPLES.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

SPECTACLES, BALS, &c

GRAND OPERA HOUSE.

Positivement Dernières Représentations d'Adieu à la Nouvelle Orléans de

THÉO,

ET LA TROUPE D'OPÉRA FRANÇAISE DE M. MAURICE GRAU.

Mardi, 25 Nov.—FANCHON, ou FRANÇOIS LES BAS BLEUS.—THEO comme Fanchon.
Mercredi, 26 Nov.—LA TIMBALE D'ARGENT.—THEO comme Molda.
Jeudi (Jour d'Actions de Grâce)—Matinée—FANCHON—THEO comme Fanchon.
Jeudi soir, 27.—GIROFLÉ-GIROFLA—THEO comme Girofla.
Vendredi, 28.—LA PETITE MARIÉE—THEO comme Graziella
Samedi, 29—Matinée d'adieu—BOCCACCIO
Samedi, 29—Soirée d'adieu—LA JOLIE PARFUMEUSE.

Dimanche, 30 Nov.—L'éminent Tragédien, M. THOS. W. KEENE. 25nov—

GRUNEWALD OPERA HOUSE,

Coin Canal et Baronne.
EUGENE ROBINSON..........DIRECTEUR

[Seconde et positivement dernière semaine.

Ideal Comic Opera Company

Dans le

MERRY WAR.

50 ARTISTES 50

30....Magnifiques Jeunes Filles....30

Dans la Grande Marche des Amazones.
Troupe Renforcée, Grands Chœurs, Costumes Nouveaux, Décors, etc.

Opéra Comique pour 50 sous.

Sièges réservés—Parquet 50 cents, Balcon 25 cents.

Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche. On peut se procurer des Sièges réservés SIX JOURS d'avance au bureau de location.

18 nov—

Robinson Mammoth Dime Museum

Premier début de
M. JESSE FEARY,
L'homme phénomène sans bras, et écrivant au moyen de la bouche.

GRAND CHANGEMENT DE PROGRAMME

Lisez le Programme:

J. E. N. | The Powers | GEORGIA

MADAME EDITH PARKES,
CHAS. N. STEEN,
MARTHA N. STEEN.

E. C. EDWARDS' NEW AND ORIGINAL AFTERPIECE.

Jeudi prochain changement complet de curiosités.

Dix sous pour tous. Dix sous.

20nov—

DIMANCHE SOIR,

30 NOVEMBRE,

S'ouvrira le plus grand cirque qui soit jamais venu à la Nlle Orléans. Il y aura deux magnifiques représentations par jour (genre parisien) l'une à midi, l'autre à 7 h. du soir.

Ménagerie monstre de Sells Bros.,

Comprenant 50 cages d'animaux.

SEUL CIRQUE QUADRUPLE

La tente s'élèvera sur le vieux terrain des Cirques, rue du Canal.

UNE FORTUNE IMMENSE

a été absorbée pour la création de cette

Merveille des Merveilles.

L'air, la terre et l'eau ont été mis à contribution pour composer cet

Ensemble colossal et stupéfiant.

On sont représentés tous les types de la grande famille humaine—des hommes et des femmes, ainsi que des animaux venant des régions hyperboréennes et des latitudes australes. On y verra des centaines de coursiers rapides; des centaines d'intrépides artistes! des milliers de bêtes féroces! Enfin, une longue suite de choses merveilleuses. Il n'y a pas de mots pour décrire un pareil spectacle. Nul n'aura jamais pareille occasion de voir sous une même tente des scènes plus étranges et plus émouvantes; personne ne verra à l'avenir rien de pareil.

Venez à ce spectacle incomparable!
Venez à ce spectacle grandiose!
Venez à ce spectacle unique!

On verra à ce Cirque la seule collection zoologique complète qui existe au monde. Jamais être humain n'aura contemplé pareille exhibition. Attendez-vous à tout ce qu'il y a de plus étourdissant. Vous verrez

Les enfants de la terre et de l'océan

Les hideux amphibies et les pachidermes énormes, l'unique paire d'hippopotames vivants que l'homme ait réussi, depuis le commencement du monde, à réduire en captivité. Ces bêtes gigantesques rendent le sang par tous les pores.

Emperor,
Le géant colossal.

Nabob,
L'éléphant noir sacré.

Le seul

Rhinocéros noir à 3 cornes.

Des troupeaux de Girafes, d'Elans, de Dromadaires, de Chameaux et de Zèbres. Douze attelages d'Eléphants et de chameaux recouverts de riches harnais de soie et d'argent. Des troupeaux de Kangarous, d'Antilopes, de Buffles du Cap, de chevaux de race du Kentucky parfaitement dressés. Toute une cavalcade d'Eléphants. Une troupe de Rennes de la Laponie. Collection étonnante. Cavernes de Lions Arabes, d'Ours des Pôles, de Tigres sauvages, de Léopards, de Jaguars et d'Hyènes. Serpents, Crocodiles, Alligators, Oiseaux de proie, Autruches, Oiseaux de tout genre.

Superbe et éblouissante constellation de

200 étoiles de première grandeur.

MADAME MINETTE,
du Cirque de Paris, dont la force est prodigieuse.
SENOR DON JERENIMO BELL,
le célèbre écuyer espagnol.
MLLE ADELAIDE CORDONA,
l'intrépide écuyère.
MISS MILDRED GARDNER,
l'impératrice des écuyères aériens et grande maîtresse de manège.
MISS POLLIE LEE,
la seule artiste équestre jonglant à cheval.
MISS MAGGIE CLAIRE,
la merveilleuse femme volante.
FRANK H. GARDNER,
le dominateur du cheval, le plus grand écuyer à voltiges qui existe au monde.
La jolie famille PURVIS.
M. JOHN PURVIS,
M. JAMES STOW,
CARDELLO et AUSTIN,
Les frères LESLIE.
BUTLER et OAKLEY,
La famille MARTINETTI,
M. WILLIAM SELLS.

Et environ 260 autres artistes formant un ensemble incomparable.

Congrès ethnologique.

Comprenant des représentants de toutes les nations civilisées ou sauvages, de toutes les tribus et de tous les clans.

Troupes de sauteurs exécutant la double et triple pirouette, ainsi que la voltige française, d'hommes marchant sur les mains, d'athlètes, de gymnastes de contorsionnistes, de danseurs de corde (corde raide et corde lâche), de trapézistes, etc.

SIX ACTES SIMULTANÉS
SUR
QUATRE GRANDS AMPHITHEATRES

Dimanche soir, 30 novembre,

A 2 heures de l'après midi, un vaste et imposant cortège, partant du grand pavillon, parcourra les rues de la ville. Ce cortège avec la cavalcade s'étendra sur une longueur de trois milles. Si le temps est mauvais, la parade sera remise à la première belle matinée qui suivra. Heure de départ, 10 heures.

La première représentation aura lieu sans faute qu'il fasse beau ou mauvais temps,

Dimanche soir, 30 novembre,

16nov—15f

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 195, RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Mois de novembre 1884.

Abadie Jean
Abadie Jean Marie François
Abadie Jean Dominique
Abrial Jean Marie
Belloc Jean
Bencaz M. et Mme
Barou Jean
Beslay ex maréchal des logis
Blot Arthur
Blondel Joseph
Boyron Jean Pierre
Brogoul Antoine
Brun Jean
Bonain Jacques
Cadinot François Eloi
Cadas Auguste
Carrère François ou Ferdinand
Cabruges François
Charpes ou Charpas Antoine
Charvet Joseph
Courtiade Jacques
Coney Alexandre
Claverile Jean Marie
Dubois Charles Joseph
Dupuy Amélie
Duclos François de Miélan
Dufort Henri
Escudé Gabriel
Faure Silvestre Casimir
Forstall sons
Faucon Henri Victor
Gauthier Emile
Guérin Jean Michel Marie et
Guérin Mlle Marguerite Joseph
Guérin Michel
Guérin Toussaint
Goublanc Pierre
Gouffé Victor Roland
Heurtègue Pierre et Joseph
Jeanton Bernard
Jovinet Jeanne
Longuaud Jacques
Latapie Damiens
Latapie Mme née Cabos
Laguin dit Eugène le Caboteur
Lamade M et Mme
Mounies André
Martin Jean
Meyer Jean Nicolas
Mourlan François
Outurquin Alex Anastase
Outurquin Louis Adrien Napoléon
Pan L
Pétrel Joseph
Pouly Claude
Poisson Charles
Prot Arsène
Raisin Mme Louis
Rousseau Victor
Le Richard Charles
Riquet Eugène
Riquet Eugénie dite
Rouselv fils
Roffier Charles
Ravier François Joseph
Rotgé Jean
Rotgé Dominique
Rossignol L Jh Hyppolite
St-Upery Bernard
Schwartz et Madeleine Rapp
Saillant Ephésine
Terrand Baptiste
Vogelsait Marguerite
Verges Jean Marie
Verges Pierre

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC

Compagnie Générale Transatlantique

A. SCHREIBER, Agent,

61 rue Carondelet.

Chèques sur la Banque Transatlantique Havre ou Paris.

21 sept—2m

PETITES ANNONCES.

PERDU.

Perdu—Hier matin, près du Marché Dryades, une bague en diamants. La personne qui la rapportera au bureau de l'ABEILLE recevra $25 de récompense. 25 nov—3f

Perdu—Un petit chien "setter." Une récompense sera payée à qui le ramènera au No 372 rue St Claude, coin Columbus. 25 nov—3f

DEMANDES.

Publiciste français demande emploi de professeur ou d'écrivain. Hautes références. Ecrire ou s'adresser à M. Edmond Chamaillard, 91, Burgundy street, New Orleans. 23 nov—10f

On demande—Une domestique de maison au No 396 rue Canal. On exige de bonnes recommandations. 19 nov—6f

Une bonne garde-malade pouvant fournir d'excellentes recommandations, offre ses services aux femmes en couches et aux personnes malades en général. Elle aidera aussi au ménage. S'adresser coin Claiborne et Union, à côté du No 529. 16nov—6f

A LOUER.

A louer—avec la pension, dans un quartier central et à proximité des chars de la rue des Remparts, une grande chambre magnifiquement meublée. S'adresser sur les lieux, No 197 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tremé. 15 nov—15f

A louer—Résidence encoignure Esplanade et Johnson. S'adresser 321 rue Esplanade. 15 nov—15f

A louer—Plusieurs bonnes chambres garnies, encoignure Orléans et Royale; entrée rue Orléans No 16. 12 nov—2 sem

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de changement d'affaires, la grocerie coin Hôpital et Chartres. Pour de plus amples informations s'adresser sur les lieux. 25nov—15f

A vendre—Le débit de café No 110 au Bazar du Marché français. S'adresser sur les lieux à M. Emile Coudert. 25nov—1f

A vendre—Une maison, couverte en ardoises, et occupée en ce moment par une grocerie, et qui vient d'être complètement restaurée: elle renferme des comptoirs et des étagères. Aussi—les trois maisons contiguës, dont deux dans la rue Marais et une dans la rue St-Bernard. Conditions: moitié comptant et la seconde moitié payable le 1er mars 1885. S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 1er nov—Me. Dim &c

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 29 avril

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"*78 E. 54th St., New York, 16 Mai*, 1882.

MESSRS. J. C. AYER & CO:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884	$222,248

Pertes payées—

Sur les risques d'incendie	$105,667 03	
Sur les risques maritimes	6,553 87	
Sur les risques de rivières	6,104 92	
axes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99	
Réassurances et primes remboursées	21,137 18	
Profits		$66,9

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 8
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,382 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 26
Comptant	46,260 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie recette de des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPÉRO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOS A SHAKSPEARE
D. FATJO, JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE, B. W. TAYLOR.

17 ma

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,676,383 4
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant-secrétaire résident.

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1883—1an

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui d'ne un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE —POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 DECEMBRE 1884.

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE M.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE...... $150,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

2.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 16 Décembre 1884,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100.	60,000
1000 Lots de....	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence de collection.

G. T. Beauregard

J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne

P. O.

S'Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Philip Werlein vs. L. J. Le Fèvre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,672—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 décembre 1884, à 11 heures A. M. de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un Piano Hale No 53,791, au magasin de Piano de Werlein No 135 rue Canal, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20nov 20, 27—2déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary O'Meara, veuve en premières noces d'Erasmus Griffiths et en secondes noces d Edward Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 11 847—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 novembre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 20 décembre, 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Cinq certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, anciennement New Levee, Tchoupitoulas, South Market et St James, désignés comme lots numéros un, deux, trois, quatre et cinq sur un plan dressé par L Reizenstein voyer, en date du 20 mai 1867, déposé pour référence au bureau de N. J. Hoey, encanteur en cette ville, dont un croquis du dit plan est annexé pour référence à un acte passé pardevant Félix Grima, alors notaire, en date du 19 juin 1867.

Les dits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros sur un plan fait par John F. Braun, voyer, en date du 19 mars 1875, annexé pour référence à un acte passé pardevant Joseph Cohn, anciennement notaire en cette ville, le 13 juin 1878, et les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Peters, anciennement New Levee, et South Market, et mesure vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement New Levee, sur une profondeur et façade à la rue South Market de quatre-vingt dix sept pieds, entre lignes parallèles. Le lot numéro deux touche au lot numéro un et mesure vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement New Levee, sur une profondeur de quatre-vingt dix-sept pieds, entre lignes parallèles.

Ces deux terrains ont l'usage d'une allée en commun dans le fond, mesurant trois pieds de largeur et s'ouvrant sur la rue South Market, les lots numéros trois, quatre et cinq se touchent et ont les dimensions suivantes à savoir: le lot numéro trois mesure vingt et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue South Market sur soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, et touche à l'allée ci de sus mentionnée sur le côté vers la rue Peters; le lot numéro quatre mesure vingt-quatre pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue South Market, sur soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le dit lot numéro cinq mesure vingt-quatre pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue South Market sur soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, St Joseph et Jölie, désigné par le numéro huit sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 30 avril 1838, déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau anciennement notaire en cette ville; et le dit lot mesure vingt quatre pieds huit pouces de face à la dite rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt six pieds de profondeur entre lignes parallèles; les bâtisses et améliorations étant désignées par le No 192 rue Tchoupitoulas.

Etant les mêmes propriétés acquises par feu la défunte, Mme Mary Burke, par achat de les successions de feu son mari, Edward Burke, d'après un acte passé pardevant W J. Castel, notaire, le 14 avril 1883.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18nov—18, 25—déc 2.9. 16 20

Théodore Hanson vs Mary Oriatt, femme de Samuel Scott Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,453—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 décembre 1884 à midi de la propriété et après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement le huitième d'intérêt ou part de la défenderesse Mary Oriatt femme de Samuel Scott Wells dans la succession active et passif appartenant à la succession de feu son père Silas Oriatt, qui a été ouverte dans la Seconde Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, du dossier No 40,338, le tout conformément à l'inventaire de la dite succession fait par Charles T. Soniat notaire, le 10 mars 1878 et déposé dans les archives de la susdite succession et plus particulièrement le huitième indivis d'intérêt ou part de la dite défenderesse dans la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Canal, Douane et Bourgogne, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié le 10 décembre 1827, et déposé en l'étude de Félix de Armas, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure 17 pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même ilet que le lot précédemment décrit et désigné par la lettre A d'un plan dressé par Pilié et Deroumy, le 31 mars 1846, en l'étude de Michel Gernon, notaire public, et mesure, au pied américain, vingt cinq pieds cinq lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de cent vingt huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 nov—18 25 déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Coffre en fer, Piano, etc. Actions de la Banque du Canal et du Chemin de fer Carrollton.

Succession de Mary O Meara, Veuve en première noces de Erasmus Griffiths, et en seconde noce de Edward Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 11,847—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 novembre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères et aux heures ci-après désignés, SAMEDI, 29 novembre 1884, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° A 10 heures du matin sur les lieux, No 192 rue Tchoupitoulas. Un lot de meubles, effets mobiliers, de même qu'un coffre en fer, piano, verrerie, le tout d'après un inventaire.

2° A midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville—

120 actions de $100 chacune du fonds capital de la "New Orleans Canal and Banking Company," comme il appert d'après le certificat No 1390 en date du 29 novembre 1883.

45 actions de $100 chacune du fonds capital de la New Orleans and Carrollton Railroad Company, comme il appert du certificat No 439 en date du 29 novembre 1883.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 nov—18 22 26 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Candis! Candis! Candis!
Feux d'artifice! Feux d'artifice!
Feux d'artifice!, etc.

Mme W. R. Irby vs. George D. Moffat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,660—En vertu d'un ordre de vente en date du 17 novembre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 29 novembre 1884, à 1 heure P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le contenu et installations du magasin No 55 rue Gravier, consistant en un grand assortiment de candis, feux d'artifice, etc. conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 nov—18 22 25 29

VENTE DE CONSTABLE.

No 4,745.—B. Paysse vs. M. Macias.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan en mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 5 décembre 1884, à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité,

25 nov—25—déc 1,5

Henry Kaminde vs. L. M. Babad.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 7658.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, coin Villeré et Conti dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 29 novembre 1884, à 0 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La grocerie et installations, etc. du défendant, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT, Constable.

16 nov—16,23 29

S. L. Nash vs. Michael Smith—Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. No 212.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wm H. Holmes, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nlle Orléans, pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan au No 18 rue Villeré, à Alger, MERCREDI, 26 novembre 1884, à midi, les objets suivants, savoir: une petite pendule; un miroir à cadre doré; une armoire; une table de milieu; une bibliothèque, ainsi que le contenu de la buvette, le tout saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant sur les lieux.—ROBT. P. THOMAS, Constable de la 3e Cour de Cité.

19nov—18,22,28

E. B. Chevalley & Co. vs. J. Schmith.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7852—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de J. Schmith à deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les lots Nos 5 et 6 de l'ilet No 110, bornés par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Général Taylor et Austerlitz, 6me District de cette ville. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots ont été acquis à une vente faite par le collecteur de taxes d'Etat; l'acte de vente a été passé pardevant J. H. Spearing, notaire, le 2 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT, Constable.

29 oct—29—5,12,19,26, nov 3 déc

ANNONCES JUDICIAIRES

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

J. T. Priestly, subrogé, etc., vs. Allen et Syme. No 10,724—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District Oriental de la Louisiane.

EN vertu d'un writ de Fi. Fa. à moi adressé dans l'affaire ci dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, MARDI, le deuxième jour de décembre 1884, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, à la Nouvelle Orléans, ce qui suit:

Tous les droits, titres et intérêts de Frederick J. Syme, dans la raison sociale de Allen and Syme, (composée de Charles J. Allen & Frederick J. Syme) de même que tout les droits, titres et intérêts de Frederick J. Syme et dans le moulin à riz de Brooks, ainsi que toutes les installations, machines et dépendances; le tout contenu dans le local désigné par le No 298 à 314 de la rue South Peters (tous deux inclusivement) dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 20e jour de novembre 1884.

J. R. G. PITKIN,
Marshal des Etats-Unis, pour le District Oriental de la Louisiane.

21 nov—21,22,29, 3 déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John L. Sterry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 10,286—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Andrew Hero Jr., exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

W. J. McGEEHAN Greffier.

25 nov—25,29—3déc

Succession de August Kraft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,358.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

23 nov—23 27—2 déc

Succession de Thomas Clarke

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,99—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent avoir) pour lesquelles le compte présenté par P S Wiltz Jr, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN. Greffier.

23 nov—23,27 2 déc.

Succession de Manuel Elliot

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 9,136.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William E. Murphy exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19nov—19, 24 28

Succession de Julius Alexander Sommer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,688—Division—Attendu que Julius W. Sommer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julius Alexander Sommer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 nov—20, 25, 29

Succession de Mary I. Hannon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8864—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Hannon, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

21 nov—21 25 30

Succession de Eugène Kinney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,7?3—Division D.—Attendu que ... a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Kinney, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

22 nov—22 26 30

Succession de Théodore Baumann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,199 Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Baumann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

20nov—20,25 29.

Succession de James Schlotterbeck

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,676—Division—Attendu que Benjamin Ory, Esq., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Schlotterbeck, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

18 nov—18 22 27

Succession de Mme C. Pecimann, femme du Dr P. J. Pecimann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,745—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par Achilles Kalinski, tuteur dans la présente succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J McGEEHAN, Greffier.

16 nov—16 20 25

Succession de Gadaune Casanave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,684—Division—Attendu que Pierre Casanave a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gadaune Casanave, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier

20nov—20, 25, 29

Avis aux Créanciers,

Daniel S. Ramelli vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1417—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de Daniel S Ramelli et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Maurice J. Hart, Syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19nov—19,23,28

Wm Spreen & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,438 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de Wm Spreen & Co. et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John W. Anderson, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

16 nov—16 20 25

MONITION.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut;

ATTENDU que M Auguste Hoffman a acheté à une vente publique faite par Jas. P Guinault, encanteur, pour la paroisse d'Orléans, le 28me jour de juin 1884, en vertu d'un décret rendu par cette Cour, Division E, le 24 mars 1884 et signé le 4 avril 1884, dans l'affaire intitulée "Blanche Beebe vs. Estelle Beebe et als.", pour un partage, No 941, du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressé à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372, 23?3 de la loi No 95, approuvée le 18 mars 1870 et connue communément comme les Statuts Révisés de la Louisiane

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou le mode de vente, ou de pour toute autre vice quelconque, d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A la vente susdite la propriété ci-après décrite M. Auguste Hoffman est devenu l'acquéreur au prix de sept mille trois cent cinquante piastres ($7350), un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente.

Description de la propriété telle qu'elle apparaît de l'acte de vente faite par le dit Jas. P. Guinault, encanteur, au dit M. Auguste Hoffman, passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public, le 24me jour d'octobre 1884.

Trois certains lots de terre, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Louisiana, les rues Toledano, Coliseum et Prytania, désignés par les Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 17 sur un plan dressé par Jules D. Dreux, voyer, annexé à un acte de partage passé devant T. Guyol, notaire public, le 20me jour d'avril 1855, lesquelles dits trois lots de terre Nos. 8, 9 et 10, mesurent chacun 32 pieds de face sur la dite Louisiana Avenue par cent vingt-huit pieds de profondeur et avec tous les droits, passages et servitudes en dépendant.

Nlle-Orléans, 17 octobre 1884.

HENRY L. LAZARUS, juge.
JULES VIENNE, greffier.

28oct—3f en 30 j.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE.

VENTE POSITIVE.

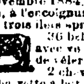

PAR J. P. GUINAULT, encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 27 novembre 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Lopez et Ursulines, trois deux après le canal Broad—

36 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler; 1 taureau.

2 chevaux; 1 mulet,

1 charrette à lait, 1 dito à provision, 1 voiture, 1 buggy, les barrils, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

Aussi—Un lot de provisions.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction de l'encanteur.

22nov—

Jeunes vaches laitières fraîches en lait.

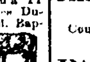

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 25 novembre 1884 il sera vendu à 11 heures du matin, rue Broad, entre les rues Dumaine et St. Philip, à l'écurie de Mad. Baptiste—

25 jeunes vaches créoles, une quinzaine avec veaux et les autres sur le point de vêler.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant et au dessus de $50, 90 jours de crédit en billets endossés sur place, à la satisfaction du vendeur.

21nov—

Succession de Mme et M. Frederick Schebr.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 13 décembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 novembre 1884.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Marais, Marigny, Mandeville et Urquhart, lequel lot de terre mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue Mandeville et 31 pieds sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Marigny et une seconde profondeur sur la même ligne de 33 pieds 11 pouces 2 lignes, et 25 pieds de largeur sur la ligne du fonds. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 22 29 déc 6 13

Trois magnifiques ilets de terre faisant face à la rue du Canal, dans le voisinage des résidences de feu Wm A. Bell et de M Escobal.

Succession de Wm A. Bell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division—No 11,412

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—Le SAMEDI 6 décembre 1884, il sera vendu à midi précis, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date des 3 et 28 octobre 1884, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un ilet de terre comprenant 26 lots formant l'ilet renfermé par les rues Canal, Gasquet, Alexandre et Napoléon mesurant 314 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur chacune des rues Canal et Gasquet, 3..9 pieds 8 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre; ensemble deux cottages et arbres à ombrage sur la façade.

2° Vingt-lots de terre désignés par les Nos 4 à 23 de l'ilet renfermé par les rues du Canal de la Douane, St-James et St John et formant ensemble 225 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue du Canal 321 pieds de face à la rue de la Douane, 2..3 pieds 4 pouces sur la rue St John et 213 pieds 4 pouces sur la rue St-James, cette propriété est ... contient un cottage et se trouve dans le voisinage de la résidence de feu Wm A. Bell.

3° Vingt-deux lots de terre formant l'ilet entier renfermé par les rues Banks, Baudin, Clark et Genois, désignés par les Nos. 1 à 22 inclusivement, lesquels mesurent 227 pieds 1 pouce 2 lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin et 319 pieds 6 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Clark et Genois. Le tout d'après les plans qui seront exhibés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 % d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement. 5 % honoraires d'avocats et ... des actes ... toutes les taxes de droit payé.

Les Taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1884 seront à la charge des vendeurs, le ... prix d'adjudication ... de 10 ... de la propriété de la vente ... sur adjudication.

Acte de vente pardevant Chas Vieux, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1... 1... 22 29 déc

PAR GIRARDEY & WACON.

Maison confortable avec un Terrain

Dans le Deuxième District.

Pour clore la succession de S. Schmidt.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. C. Girardey encanteur Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 29 novembre 1884, à midi à la Bourse de l'Hôtel St Charles, il sera vendu pour clore la succession de feu S. Schmidt, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence et lots à deux étages désignée par le No 265 rue Dumaine, entre Rampart et Basin ..., dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Paul ... et Bourbon ...; ayant corridor, salle à manger, salon et six appartements et un tout un dépendance, et quatre au premier étage, cour et dépendances et jardin sur le côté.

La propriété comprend deux grands terrains mesurant chacun 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 174 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. ... La maison est sur un lot. Le terrain ... renferme un cottage et plusieurs arbres fruitiers ...

Conditions—Un tiers ou plus au gré de l'acquéreur comptant, le reste au crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ..., intérêts de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement ... la vente ...

Les taxes sont payées jusques au 31 décembre 1884. Dépôt ... du prix d'adjudication doivent être payés comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jus. Bordelongue, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 nov—à vente.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

VENTE JUDICIAIRE.

Meubles, Articles de Ménage, Egalement un bon Cheval.

Succession de Jean Pierre Lapalle et de sa femme Marie Vidou.

No 12,342—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère, MARDI, le 25 novembre 1884, à midi à l'encoignure des rues Casacalvo ou Royale et Forstall, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 novembre 1884.

Un lot de meubles, cheval, etc.

Conditions—comptant. 15nov—15,22,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Propriété améliorée sur la rue Union.

Succession de John Francis et Margaret White, sa femme.

No 11,928—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 octobre 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Célestine et Genois, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan dressé par Sorgl, voyer, le 10 mars 1862, déposé en l'étude de A. Brocard, anciennement notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun (au pied américain) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Union sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente par P. Kreimer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 et 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Huit terrains de valeur ensemble maison en bois, écurie, etc.,

formant presque la moitié de l'ilet et façade à la rue Forstall et de Casacalvo ou Royale.

Succession de Jean Pierre Lapalle et de Marie Vidou, sa femme.

No 12,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 20 décembre 1884 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 novembre 1884. il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Huit terrains, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le 3me district de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 22, 23 et 24 de l'ilet No 8, borné par les rues Dauphine Casacalvo ou Royale, Forstall et Lizardi, sur un plan de C. A. DeArmas, en date du 30 septembre 1869, déposé en l'étude de T. Guyol notaire

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Forstall et Casacalvo et mesure 26 pieds et 6 lignes de face à la rue Casacalvo sur une profondeur de façade à la rue Forstall de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 26 pieds 7 lignes de face à la rue Casacalvo ou Royale sur une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos 22, 23 et 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 117 pieds 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent en une jolie maison en bois à un étage, écurie, cuve puits, etc. Le terrain est élevé et serait propice pour jardin, etc.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 nov—15 22 29 déc 6 13 20

Successions de Eugène Gerrondeau et de Mary Egan, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos. 9,990 et 10,863—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

22nov—22,26,30

VENTES A L'ENCAN

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR Hy STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui MARDI, le 25 Nov. 1884, à 11 heures A.M., dans leurs salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une jolie résidence avec un grand terrain amélioré

No 415 rue Esplanade, entre Dorgenois et Broad, vis à-vis les belles résidences du Capt. John W. Tobin, Meiller et autres.

Dans l'affaire de E. Pilsbury et Fils vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District, Dossier No 10 644.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 27 décembre 1884, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D rendu le 14 novembre 1884 et signé le 21 novembre 1884, dans l'affaire de E. Pillsbury et fils vs leurs créanciers. Dossier No 10,644, sera vendu à l'encan.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, St. John, Dorgenois ou Dolhonde et Broad. La dite propriété est composée de huit lots de terre conformément au plan original, et mesurent ensemble à peu près 206 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Esplanade. 329 pieds et 5 lignes de face à la rue St. John, six (6) pieds de face à la rue Broad et 157 pieds sur la ligne la plus près et parallèle avec la rue Dorgenois, le tout plus ou moins au pied américain, et conformément au plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Les améliorations consistent en une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, connue par le No 415 rue Esplanade et ayant corridor, deux salons à arches, salle à manger, cuisine, dépendances etc.; au rez-de-chaussée il y a corridor et 7 ou 8 chambres à coucher, cheminées en marbre dans les chambres principales, gaz et installations dans toute la maison.

Une remise et écurie, deux grandes cuves, cour pavée, arbres fruitiers, fleurs et fraises. Le tout en très bon ordre et bien réparé. La maison peut être inspectée avec un permis de l'encanteur.

Conditions—Comptant en passant le titre, dix pour cent seront requis au comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur; les taxes de 1884 sont déjà payées par le vendeur.

23 nov—23,30—déc 7,14,21,27

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pinqué, Chromos, Peintures à l'huile.

Succession de Thomas P. McDavitt.

No 12,194. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

IL sera vendu SAMEDI, 29 novembre 1884 à 11 heures du matin au 92 rue du Camp, entre Poydras et Natchez en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1884, pour le compte de la susdite succession—

Un lot de pinqué chromos peintures à l'huile.

Conditions—Comptant sur livraison.

JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur

20nov—20,2..29

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

John J. McGinnis vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 11,314.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville—JEUDI, 27 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 novembre 1884 il sera vendu à l'encan

Les comptes à recouvrer du dit insolvable.

Conditions—Comptant sur livraison.

18nov—18,22,27

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Quatrième District

Résidence avec écurie, cottage, un wagon, une charrette, deux vaches, un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers.

Succession de Mathias Walter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A. No 12,060.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 20 octobre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Première, Soraparu et Annunciation, lequel dit lot est désigné par le No 12 et mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Annunciation sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds 3 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Frederick Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

ET LE MEME JOUR

A 10 heures, au local ci-dessus désigné, pour le compte de la succession en vertu du même ordre, sera vendu:

Un cheval de ..., un wagon, une charrette et un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

1er nov—1,8,15,22,29—6 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District, Nos 125 et 127 rue Orléans.

Meubles et Effets Mobiliers, Diamants, Bijoux, Etc.

Succession de Ophelia A. Watson.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. No 12 314.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 20 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour, en date du 12 novembre 1884, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Anne, St. Claude et Tremé, désigné par le No 7, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Orléans sur une profondeur de 78 pieds 10 pouces et 8 lignes, sur la ligne vers la rue St Claude et ... 69 pieds 3 lignes sur l'autre ligne latérale vers la rue Tremé. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux Nos 125 et 127 rue Orléans, et tous les droits voies et privilèges et avantages qui y appartiennent et qui en dépendent en quelque sorte.

Acte de vente pardevant E Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs; les acquéreurs devant payer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au moins de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

Et le même jour:

A 10:30 du matin sur les lieux Nos 125 et 127 rue Orléans, en vertu et conformément au même ordre et pour le compte de la dite succession, il sera vendu un assortiment général de meubles de maison et d'effets mobiliers. Aussi—

1 Broche en diamants et Boucle d'oreille
1 Bague en diamants, 1 Bague en or.
1 paire de Bracelets et 1 Epinglette en diamants.

Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

15 nov—15 22 29 déc 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Deuxième District.

Succession de Mme Anna Ciedes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 11,242.

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la susdite Cour, en date du 30 octobre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par la lettre A et numéro 7. Le lot A mesure 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur une profondeur de 49 pieds 3 pouces sur un côté, 57 pieds 10 pouces de l'autre côté, et 64 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, touchant en partie au lot No 7.

Le lot No 7 mesure 63 pieds 11 pouces et 8 lignes de face sur la Route St-Jean, 68 pieds 10 pouces dans le fond, 99 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur un côté, 101 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre côté.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

1r nov—1,8 15,22,29—6déc

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 11ème jour de novembre 1884, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-dessous dans les termes suivants:

Interdiction d'Edward F. Stockmeyer, } No 12,315. Division "C."

Dans cette affaire soumise à la cour, celle-ci considérant qu'il est pleinement établi que le défendeur, Edward F. Stockmeyer, est atteint d'aliénation mentale sans espoir de guérison et qu'il est incapable d'administrer ses propres affaires;

Il est ordonné, adjugé et décrété que ledit défendeur est déclaré incapable d'accomplir validement aucun des actes que peut seule accomplir une personne d'un esprit sain, et que, par suite, ledit défendeur est, et demeure interdit à tous égards.

Jugement rendu le 11 novembre 1884.
Jugement signé le 15 novembre 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 17e jour de novembre de l'année de N. S. mil huit cent quatre-vingt-quatre.

JULES VIENNE, Député-Greffier,

19 nov—19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées de très grandes valeurs.

Situées dans le Second District.

No 42 rue Dauphine, entre Bienville et Douane, Résidence en briques à deux étages.

No 152 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne Résidence en briques à deux étages avec attique.

Succession de William H. Haggerty.

No 12,122.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 27 décembre 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 novembre 1884, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Douane et Bienville, mesurant, selon un plan d'Edgar Pilié, architecte, en date du 22 novembre 1884, 28 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 125 pieds 11 pouces et 3 lignes

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, hall au premier étage hall et trois chambres à coucher au second étage, etc ..., le tout ... couverte en ardoises, ayant ... Les cheminées dans la bâtisse principale ... gaz dans la bâtisse principale ... grande cour carrelée en pierre, ... hydrant, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 42 rue Dauphine.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Remparts, Bourgogne et Bienville, désigné par le No 7, et mesurant, d'après un plan d'Edgar Pilié, architecte daté du 22 novembre 1884, 24 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles Ensemble avec l'usage en commun avec d'autres lots de terre d'une ... dans le fond et de l'usage d'une allée s'ouvrant sur la rue Conti.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages avec attique, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger et une chambre au rez-de-chaussée et ... au second étage et ... dans l'attique ... ; cuisine à deux étages et ... sous ... en briques à deux étages, ... chambres à ... , lieux ... ; cour carrelée en pierres plates, citerne, hydrant et puits.

Cette propriété porte le No municipal 152 rue Conti.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable à un et deux ans de la date de la vente, avec 8 % d'intérêt par an du jour de la vente, 5 % honoraires d'avocats en cas de non-paiement à maturité ... et garantis par une hypothèque spéciale et privilège de vendeur ... assurance ... et ... police ... aux ... Les acquéreurs paieront ... d'actes de vente ... conditions habituelles de vente ...

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 % ... le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W J. Castell notaire aux frais des acquéreurs.

23 nov—23 29 ... 13 ... 21 25déc à vente

Propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Succession de Mme Mary E. Rayer.

No 12,181. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, le 13 décembre 1884 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 novembre 1884 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Casernes, Derbigny et Claiborne, mesurant 47 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en deux paiements égaux avec billets à un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent et toutes les clauses ordinaires de hypothèque ... assurance, 5 pour cent ... Un dépôt de 10 pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 15 22 29 déc 6 13

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ferdinand Marks vs. ses créanciers. } No 12,728.

Ordre de Cour.

Que la cession des biens du petitionnaire soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et ait lieu par devant W. O. Hart, notaire en cette ville, JEUDI, 11 décembre 1884 à 11 heures A. M., à l'effet de nommer un syndic et pour délibérer sur les affaires du dit insolvable, et qu'en attendant, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1884.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

22 no—

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Wm Heyl vs Ses créanciers. } No 11,746 Division C.

Ordre de Cour.

Aux créanciers de Wm Heyl, insolvable, et à toutes autres parties intéressées:

Vous êtes par la présente prévenus d'avoir à assister à une réunion des créanciers du dit insolvable ci-dessus qui aura lieu devant Chas G. Andry notaire samedi 20 décembre 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur l'abandon de la vente des immeubles livrés par l'insolvable et déterminer ...

Par ordre de l'Hon F. A. MONROE, Juge.
Bureau du Greffier,
Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1884.

Pour copie conforme:
W. H. STAUB, Député Greffier.

20 nov—31en 20 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans. No 11,209.

Louis Sherman vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Louis Sherman et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'avoir à assister à une réunion contre créanciers dans cette cause, au bureau de Paul Lench Esq. un notaire le 9ème jour de novembre 1884 à 11 heures du matin, pour fixer le temps et la place et les termes et conditions des propriétés abandonnées par l'insolvable à ses créanciers.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, ce 14me jour de novembre 1884.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

15 nov—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

H. F. Bridewell & Co } No 12,557.
contre
Leurs Créanciers } Division "E."

ORDRE DE COUR—La cession de biens des pétitionnaires, de la raison commerciale H. F. Bridewell & Co., et aussi de Henry F. Bridewell et George Moorman individuellement et comme membres de la dite raison est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue, pardevant R. P. Upton, notaire en cette ville le mardi 9 décembre 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic; et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que M. M. Cohen Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans 3 novembre 1884.

(Signé): HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

4 nov—3 f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Auguste Marx, vs ses créanciers. } No 12,?90. Division D.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Auguste Marx, ait lieu et soit convoquée par devant Paul Bouch, notaire, le 27 novembre 1884 pour délibérer sur l'abandon du pétitionnaire pour ou contre, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Auguste Marx soient suspendues. Il est de plus ordonné que M. Anatole Brieugne, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 24 octobre 1884.

(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, division D, maintenant absent.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

28 oct—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour individuellement contre leurs créanciers. No. 11,70?—Division B.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de P. E. Brulatour & Co et de P. E. Brulatour individuellement soit convoquée et ait lieu devant Jules F. Meunier, notaire, lundi, 24 novembre 1884 à 11 heures du matin, pour arrêter les conditions et l'époque de la vente des propriétés foncières livrées par les insolvables ci-dessus conformément à la pétition ci-jointe et à la loi.

Nouvelle-Orléans 2 octobre 1884.

Signé: W. T. HOUSTON, Juge

Pour copie conforme:
Jas D RANKIN, Député Greffier.

22oct—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—

J. G Lewis contre ses créanciers. } No 12, 373, Division E.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers des demandeurs John G. Lewis & Co. et John G. Lewis individuellement et comme seul liquidateur de la dite maison John G. Lewis & Co, soit tenue devant Joseph D Taylor, notaire de cette ville JEUDI 27 novembre 1884 à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires des pétitionnaires, et qu'en attendant, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et A. J. Murphy, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans 22 octobre 1884

Signé HENRY L. LAZARUS Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D RANKIN, Député-Greffier.

24 oct—3f en 30 jours